1. Les principes de bases de la GPL

Personne ne doit être limité par les logiciels qu'il utilise. Il y a 4 libertés que tout utilisateur doit posséder :

- la **liberté d'utiliser** le logiciel pour n'importe quel usage,
- la **liberté de modifier** le programme pour répondre à ses besoins,
- la **liberté de redistribuer** des copies à ses amis et voisins,
- la **liberté de partager** avec d'autres les modifications qu'il a faites.

Quand un programme offre à ses utilisateurs **toutes** ces libertés, nous le qualifions de logiciel libre.

Vous trouverez toutes informations sur la GPL (et bien d'autres choses encore !) sur ce site :

site GNU

From:
https://siocours.lycees.nouvelle-aquitaine.pro/ - **Les cours du BTS SIO**

Permanent link:
https://siocours.lycees.nouvelle-aquitaine.pro/doku.php/reseau/licensegnu

Last update: **2014/01/02 20:36**